

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 594

39 - Jura

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Dole

ASSOCIATION ADNA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ.

Objet : aDNA BFC rassemble tous les acteurs de l'artisanat (chefs d'entreprises, conjoints, organisations professionnelles) qui veulent : - trouver des voies de progrès pour les petites entreprises, - défendre et promouvoir les valeurs de celles et ceux qui ont choisi d'être des indépendants : liberté de choix, esprit d'entreprise, amour du métier, sens des responsabilités indépendance syndicale, - développer une représentation artisanale élue consciente de ses atouts et ouverte sur le monde d'aujourd'hui ; ADNA BFC inscrit son action dans la modernité ; Le secteur des métiers a connu une mutation considérable en 30 ans dont ses représentants n'ont pas pris la juste mesure ; Structuration des entreprises, instauration du droit de suite et développement de l'esprit entrepreneurial : l'artisanat fait désormais partie intégrante du monde des petites et moyennes entreprises, même si il conserve une originalité propre ; ADNA BFC a vocation à être présent partout où les intérêts des entreprises sont en jeux et notamment dans les Chambres de métiers et de l'artisanat et au sein du régime social des indépendants ;

Siège social : Immeuble Arobas, 188, avenue Jacques Duhamel, 39100 Dole.

Date de la déclaration : 5 janvier 2018.